

24 septembre 2010

Article publié dans le journal *Unité ouvrière* # automne 2010

L'entente pourrie Front commun — gouvernement **La gauche refuse de dénoncer sinon de mobiliser**

La direction du Front commun prétendait, en couleurs et sur papier glacé, dans le cas de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), que l'entente salariale protégeait le pouvoir d'achat contre l'inflation et possiblement l'augmenterait en cas de croissance économique. Rien de plus faux. Pire, les ententes sectorielles n'offraient aucune protection contre les privatisations sous toutes ses formes, de la vente pure aux agences privées en passant par les PPP et la sous-traitance.

Une garantie d'appauvrissement quelque soit le scénario économique

Pour jeter de la poudre aux yeux la directions du Front commun a fait miroiter une fin de convention où les salaires seraient de 10.5% supérieurs la dernière journée de la cinquième année.

Ce cliché final ne tenait aucunement compte de la cadence de croissance salariale pendant ces 5 ans, soit de très minces augmentations les deux et même trois premières années et un ajustement final pour l'inflation le dernier jour de la cinquième année, en fait pour la sixième année. On peut être certain que l'État-patron en tiendra compte pour la convention suivante d'autant plus que les hausses les plus importantes seront celles de la quatrième et de la cinquième année.

Cerise sur le gâteau, ce 10.5% est conditionnel à la disparition de la crise économique et à un retour de la croissance d'avant la crise... sans toutefois nécessiter un taux de croissance à la chinoise comme le prétendent complaisamment certains critiques de l'entente. En cas de retour de la crise ou même de stagnation économique, on parle d'un salaire augmenté de seulement 6%. Là aussi, les augmentations des deux et même des trois premières années seraient ridicules.

Comme l'entente prévoit une convention longue de 5 ans, la cadence des augmentations est importante pour mesurer ce qui arrive au pouvoir d'achat. Les négociateurs patronaux comme syndicaux ont prévu une inflation d'en moyenne 2% par année pour la durée de la convention. Les deux premières années, les augmentations de salaire seront au mieux de 0.5% et de 0.75%, donc moins de la moitié de l'inflation. Non seulement à la fin de la première année 1.5% du pouvoir d'achat (2.0 - 0.5) aura été perdu, mais cette perte ne pourra pas être rattrapée la deuxième année car ce sera perdu un 1.25% supplémentaire (2.0 - 0.75) !

À la fin de la deuxième année, le retard cumulé sera donc de 2.75% soit (1.5 + 1.25). Ce dernier ne pourra même être récupéré la troisième année car au mieux l'augmentation sera de 1.5% et peut-être même de seulement 1%. À la fin de la troisième année, la perte de pouvoir d'achat sera de 3.25% soit (1.5 + 1.25 + 0.5). Bien que les augmentations de la quatrième et cinquième année soient chacune de plus de 1 point de pourcentage de l'inflation prévue — mais seulement si la

croissance économique, sans tenir compte de l'inflation, est au rendez-vous — le retard accumulé sera trop important pour pouvoir se rattraper lors de la cinquième année.

Adieu rattrapage et égalité salariale

Il ne faut pas non plus passer sous silence le rattrapage salarial auquel on renonce complètement :

« Depuis 1982, l'Institut de la statistique du Québec nous apprend que nos salaires accusent un retard sur l'Indice annuel des prix de la consommation (IPC) d'au moins 30 %, peu importe la méthode choisie. [...] C'est encore le Front commun qui précisait que « pour des emplois comparables, les salariés de l'État affichent un retard salarial de 8,7 % par rapport à tous les autres travailleurs du Québec. » (Dominique Boivin, Le Devoir, 14/07/10)

On renonce aussi, du point de vue des bas salariées, nombreuses à la FSSS, à une augmentation forfaitaire identique quel que soit le niveau salariale, ce qui équivaut à remettre pratiquement en question l'équité salariale si on suppose que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans les catégories de bas salariées que de hautes salariées. Pour ajouter l'insulte à l'injure, les prestations de retraite ne seront toujours pas pleinement indexées au coût de la vie sans compter que les contributions seront augmentées suite à la crise boursière et à la dérive spéculative de la Caisse de dépôt et de placement malgré un étalement dans le temps.

Des consultations bidons pour des enjeux cruciaux

Le budget libéral annonce un train de coupures et de privatisations alors que la présente entente, comme le dit l'exécutif syndical du Syndicat des travailleuses et travailleurs de la santé de Gatineau (STTSG), le plus nombreux syndicat du Front commun de l'Outaouais, « l'offre du gouvernement sur la question [de l'amélioration des protections face à la privatisation c'est-à-dire des mesures contre la soustraction, les PPP, contrer la multiplication de la main-d'œuvre d'agence] n'est rien de plus que la mise sur pied d'un comité syndical-patronal qui étudiera la question. Ces comités n'auront aucun pouvoir de décision seulement faire des recommandations... »

De plus, une longue convention de cinq ans au lieu de trois ans, assure au gouvernement le temps d'implanter sa politique réactionnaire à la grecque dont le dernier budget Libéral est le premier chapitre. Par exemple, il n'est pas du tout impossible que le gouvernement ne compense pas les hausses salariales relativement plus élevées des deux dernières années de la convention par du délestage d'employées vers l'économie privée y compris l'économie sociale, ce qu'annonce déjà la création de l'Agence du revenu du Québec.

Nos vies valent mieux que leurs profits

Pour les gouvernements, il faut que les travailleuses et les travailleurs s'appauvrissent pour sauver les banques. Le gouvernement fédéral a soutenu les banques pour environ 200 milliards \$ alors que leurs profits avaient à peine baissé et qu'ils ont remonté par la suite. En plus, pendant que la Banque du Canada prête aux

banques à moins de 0.5%, celles-ci prêtent au gouvernement à 3% sur 10 ans ! Les banques veulent que ces profits faciles soient sans aucun risque. Comme le patronat refuse de payer plus d'impôts sur ses profits, intérêts, dividendes et gains de capitaux, il exige de gouvernements complaisants des coupures de services publics et une baisse des salaires des employés de l'État.

Les banques ont peur que les gouvernements, coincés entre des revenus à la baisse et des dépenses à la hausse surtout si la crise revient, soit noient leurs dettes dans l'inflation, soit refusent simplement de les payer comme l'Argentine l'a fait il y a moins de 10 ans. En effet, alors que le système judiciaire oblige au remboursement des dettes privées, aucune institution ne peut obliger les États, surtout les États puissants, à rembourser les leurs advenant une forte pression populaire.

Derrière la volonté des banques il y a celle de tout le patronat d'établir la compétitivité des pays dit développés par rapport au BRIC (Brésil, Chine, Inde, Russie) devenu l'atelier du monde sur la base de salaires de misère. Ne faudrait-il pas plutôt imiter les travailleurs et travailleuses chinois qui viennent de passer à la contre-offensive en gagnant de substantielles hausses de salaire et aussi qui empêchent de plus en plus les privatisations d'entreprises étatiques ?

Un automne qui aurait pu être chaud

Le STTSG a rejeté l'entente à 88% (800 votants sur 2400 membres) tandis que le Syndicat des Employé(e)s du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal (SECHUM), un des plus importants syndicats du Front commun de la région de Montréal, sinon le plus important, l'a aussi rejeté à 88% (1200 votants sur 4500 membres). *« À l'hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine, 66 % des 1 800 membres ont dit non. Le personnel du CSSS Bordeaux-Cartierville (2 000 membres) a répondu la même chose. »* (Rue Frontenac, 14/09/10)

Au départ, les instances de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants (FNEEQ-CSN) avaient avalisées l'entente de principe par une mince majorité des syndicats membres. Cependant, l'entente salariale de la table centrale a été finalement adoptée à 71,7% des syndicats représentant 63,8% des membres et pour le sectoriel, 78,3% des syndicats et 70,6% des membres. Et puis il y a la FIQ qui ne semble pas démordre... cependant uniquement sur l'enjeu des conditions de travail mais qui accepte les paramètres de l'entente salariale... et qui vient de reprendre les négociations sans envisager la possibilité d'une grève. Quant à la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), hors Front commun, elle a avalisé l'entente sectorielle la concernant tout en rejetant l'entente salariale.

Un rejet de l'entente aurait été une bombe atomique politique dans l'enfer pourri de la politique québécoise et canadienne... et l'immense espoir d'une mobilisation de grande ampleur cet automne qui aurait pu avoir le potentiel de battre en brèche la nouvelle ronde de coupures, de privatisations et de hausses de tarifs annoncées par le dernier budget Libéral... et peut-être même de le renverser si cette mobilisation s'était converti en grève général militante du secteur public largement soutenue par la population.

L'omerta à droite comme à gauche

On comprend que les monopoles médiatiques aient eu une politique d'omerta sur le sujet, sauf quelque peu Rue Frontenac. Par exemple, à Gatineau, les médias régionaux généralement plus accessibles que ceux nationaux, ont refusé de rendre compte du communiqué de presse du STTSG sur le vote. Pourtant ces grands médias capitalistes ne s'étaient pas fait prier à la fin juin pour triomphalement annoncer l'entente au point que bon nombre de syndiquées pensaient que tout était bouclé.

On comprend moins que l'Aut'Journal, organe de la gauche péquiste, ait eu la même politique. Il est vrai que les commanditaires de ce journal n'auraient pas aimé que l'on prenne à parti les hautes directions syndicales. Mieux vaut confondre l'intérêt des syndiquées et celui des appareils syndicaux qui jusqu'à maintenant contrôlent l'usage des cotisations syndicales quand ce n'est pas une partie des épargnes des syndiqués pour leur vieux jours sous forme de capital de risque, perversement appelé « Fonds de solidarité », grassement subventionné par l'État. Mieux vaut se contenter de contester le PQ, qui n'a rien à redire sur la stratégie Libéral eu égard au Front commun, sur les questions nationale et linguistique.

On comprend dix fois moins que la direction de Québec solidaire se soit vautré dans la même ornière. Il faut dire qu'elle passe aussi complètement sous silence les douloureuses fermetures dans le privé telles celle de Shell et de plusieurs usines d'Abitibi-Bowater cet été. Son député est par contre très volubile pour obtenir l'appui adéquat afin de « *moderniser le Code du travail* » ce qui dans l'actuel rapport de forces permettra au patronat d'obtenir soit des concessions en retour de l'inclusion des travailleurs à distance dans la catégorie des briseurs de grève soit tout simplement l'abolition de la clause interdisant leur embauche lors d'une grève.

Presse-toi-à-gauche, organe de la gauche antilibérale de Québec solidaire, a bien tonné contre l'entente au début de l'été tout en rapportant par la suite la résistance des petites centrales dissidentes (FIQ, FAE). Toutefois, cet hebdomadaire web n'a jamais dit un mot à propos de l'importante dissidence à la base du Front commun, surtout dans les syndicats clefs de la cruciale FSSS-CSN et à la FNEEQ. Pourtant, dès le Conseil fédéral de la FSSS-CSN de St-Hyacinthe à la fin juin, le mécontentement était palpable et annonçait une résistance à la base.

Quant aux collectifs anticapitalistes de Québec solidaire, Socialisme International et Gauche socialiste, s'ils ont su dénoncer haut et fort l'entente, avec cependant un soupçon de démagogie, c'est pour mieux sauver la mise aux hautes directions syndicales. Le texte signé par leurs membres et sympathisants adhérent du Front commun prétendait que ces directions avaient momentanément cédé au pessimisme, alors qu'il n'y avait jamais eu tant de raisons d'être optimiste (unité organisationnelle du Front commun, discrédit complet des Libéraux, sympathie du grand public). Pour combler la mesure, un texte complémentaire et similaire signé seulement d'un dirigeant québécois de Socialisme International donnait Québec solidaire en modèle à suivre alors que sa direction est plutôt solidaire des hautes directions syndicales.

L'éhontée collaboration de classe de ces directions s'explique autrement. Elle est celle d'une couche privilégiée, de par ses salaires, de par sa permanence et de par son statut social, pris en sandwich entre le patronat et le prolétariat. Elle ne demande pas mieux que d'être de connivence avec le patronat en autant qu'elle puisse garder la confiance de la base syndicale.

Quant à la grande majorité du patronat québécois, à l'exception des antisyndicaux

notoires Québecor et consorts, elle préfère de loin la paix sociale de la concertation entre la bourgeoisie et le prolétariat qu'une continuelle, incertaine et coûteuse guerre de classe. D'où sa volonté de pousser Québecor à mettre fin au lock-out du Journal de Montréal, d'autant plus que son président est réputé nationaliste québécois, par une réforme du Code du travail.

À quand l'organisation d'une gauche syndicale de lutte de classe ?

Les rejets massifs de l'entente dans certains grands syndicats de la FSSS sont dus au leadership locaux qui ont eu le courage « *d'enregistrer leur dissidence* » — autre obstacle bureaucratique intimidant dressé par la haute direction — de la faire connaître en toute transparence aux membres — par exemple l'exécutif du STTSG a publié un journal syndical on ne peut plus claire à cet effet — puis ont fait un travail d'explication et de mobilisation à la base.

Parfois, comme à l'hôpital Louis-Hyppolite-Lafontaine, où la dissidence n'avait pas été enregistrée mais où l'exécutif avait refusé de défendre l'entente, le rejet a quand même été fort mais moins massif. Dans la grande majorité des syndicats où l'exécutif n'a été que la courroie de transmission de la salade de la haute direction, l'entente a été adoptée souvent fortement.

Pour contrer le *bulldozage* des hautes directions a manqué une étroite coordination des exécutifs et militantes dissidents tout comme du soutien technique et politique. (Votre serviteur a modestement contribué à pallier à ces lacunes). Faut-il insister sur la nécessité plus que pressante d'une gauche syndicale organisée et réseautée ?

Cette gauche a pourtant déjà existée sous forme d'une « *Intersyndicale* » et jusqu'à un certain point du « *Réseau vigilance* » de la période 2003-2005. Sauf que ces organisations étaient surtout l'initiative de la bureaucratie de gauche dont le souci majeur, sous prétexte de garder le contact avec la base, était de protéger leurs copains plus modérés des appareils syndicaux. Ainsi ces structures avaient-elles comme fonction non pas de susciter la dérangeante militance solidaire mais de la verrouiller en occupant son créneau.

Le dilemme de l'organisation d'une gauche syndicale de lutte de classe est de naviguer entre le Charybde de la concertation, dut-elle se parer de verbiage de gauche, et le Scylla de l'isolement toujours tenté par le sectarisme. Seul des militantes crédibles de la base seraient en mesure d'initier une gauche syndicale qui ne soit pas l'otage ni de la concertationniste bureaucratie syndicale (y compris celle de gauche voulant concilier lutte de classe et contrôle par les appareils) ni du gauchisme des sectes. Les exécutifs et militantes de la dissidence face à l'entente ont cet aura et l'auront pour un certain temps encore. Saisiront-ils le diable par la queue ou tomberont-ils dans la prostration ?

Si la défaite appréhendée se confirme, ce serait chimérique de penser bloquer l'application du budget Libéral par de petites mobilisations autour de la Marche des femmes et tutti quanti bien que ce sera nécessaire pour construire aujourd'hui les outils programmatiques et organisationnels pour vaincre demain. Quant à la « *grève sociale* », on peut toujours en rêver quoique un débat sur son éventuel nécessité et préparation — pourquoi alors ne pas parler tout simplement de grève générale politique et reconductible au lieu de provoquer un faux débat de terminologie — garderait toute son utilité.

Comme le disait le regretté Lafontaine, « *Rien de sert de courir : il faut partir à point* ».

Marc Bonhomme, 24 septembre 2010

bonmarc@videotron.ca

www.marcbonhomme.com

Ce qu'aurait pu proposer une gauche syndicale lutte de classe

Si l'entente Front commun — gouvernement avait été rejetée, qu'aurait pu proposer une gauche syndicale lutte de classe et que pourrait-elle préparer pour le prochain rendez-vous ?

Première question cruciale : l'unité des combattantes. Les militantes de la FSSS se souviennent de la stratégie de la FIQ de faire cavalier seul parce qu'elle bénéficiait d'une large sympathie du public. Elles n'apprécient pas la désinvolture de la FIQ face à la question des salaires étant donné le modeste niveau de salaire des syndiquées de la FSSS d'autant que l'augmentation en pourcentage les pénalisait au départ. Il aurait fallu régler ces irritants dès le départ pour arriver à une solide unité militante sur la base de revendications communes, tant sur les salaires que sur les conditions de travail pour lesquelles toutes auraient été solidaires jusqu'au bout, c'est-à-dire que personne ne rentre avant que toutes ne soient prêtes à le faire.

Deuxième question cruciale : la direction du combat ? Les directions syndicales nationales et peut-être intermédiaires se sont complètement discréditées. Il aurait donc fallu leur enlever la direction des affaires. Par qui les remplacer ? Le contrôle ultime doit être le fait d'assemblées générales locales, régionales et nationales fréquentes du genre une fois par semaine dans la période de préparation à la grève et journalières ou presque pendant la grève. Ces assemblées éliraient une coordination de déléguées, qui pourraient contenir ou ne pas contenir des membres des actuels exécutifs, qui feraient constamment rapport et qui seraient révocables à tout moment.

Troisième question : étant donné l'épée de Damoclès des services essentiels qui à toute fin pratique rendra la grève inopérante, que faire ? Deux voix diamétralement opposées sont possibles. La première est de réduire les services essentiels dans la santé — c'est beaucoup moins un problème ailleurs — à leur portion congrue sans perdre toutefois l'appui populaire, ce qui suppose une grève massive, très militante, très appuyée mais brève. La deuxième option, pour laquelle j'ai un préjugé favorable, serait une occupation des hôpitaux, écoles, etc., de foutre l'administration à la porte donc d'organiser une gestion prolétarienne avec l'appui et le soutien de la population, ce qui suppose une bonne préparation et un niveau de conscience certain.

Quatrième question : aurait-il fallu modifier les revendications initiales, sans rien abandonner des demandes salariales, de sorte à mettre en évidence des revendications qui

rendent très claires une amélioration des services de la santé et autre. Cela aurait été difficile mais éminemment souhaitable. D'abord un refus catégorique et non négociable de toute privatisation quelque soit sa forme et de toute tarification nouvelle ou hausse de tarification existante comme le souhaite l'OCDE, en commençant par le refus des mesures du dernier budget Libéral. Aurait aussi été souhaitable des demandes de ratios malades, bénéficiaires/infirmières, auxiliaires, etc.

Marc Bonhomme, 22 septembre 2010